

**Echange de notes
des 18 avril/31 mai 1979**

**concernant l'extension à la Principauté de Liechtenstein
de l'accord du 12 décembre 1973 entre la Suisse et
la Suède relatif aux transports internationaux par route**

Par échange de notes des 18 avril/31 mai 1979 entre l'Ambassade de Suisse à Stockholm et le Ministère des Affaires étrangères du Royaume de Suède, les effets de l'Accord du 12 décembre 1973¹ entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement du Royaume de Suède relatif aux transports internationaux par route ont été étendus à la Principauté de Liechtenstein, aussi longtemps que cet Etat est lié à la Suisse par un traité d'union douanière².

RO 1979 1028

¹ RS 0.741.619.714

² RS 0.631.112.514

